

H. - Kwanda  
F. Carle  
HUBERT VEDRINE  
8/4/93

CONSEIL RESTREINT

Mercredi 7 AVRIL 1993

SITUATION EN AFRIQUE ET DANS L'EX-YOUGOSLAVIE

Participaient à ce conseil restreint, présidé par le Président de la République :

M. BALLADUR	Premier ministre
M. LEOTARD	Ministre d'Etat, ministre de la défense
M. JUPPE	Ministre des affaires étrangères
M. ROUSSIN	Ministre de la coopération

**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

M. VEDRINE	Secrétaire général
M. le général QUESNOT	Chef d'état-major
M. DELAYE	Conseiller

**CABINET DU PREMIER MINISTRE**

M. l'Amiral LECOINTRE	Chef du cabinet militaire
-----------------------	---------------------------

**SECRETARIAT GENERAL DE LA DEFENSE NATIONALE**

M. FOUGIER	Secrétaire général
------------	--------------------

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

M. BOIDEVAIX	Secrétaire général
--------------	--------------------

**MINISTERE DE LA DEFENSE**

M. l'Amiral LANXADE	Chef d'état-major des armées
M. le général RANNOU	Chef du cabinet militaire

**SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT**

M. DENOIX de SAINT MARC	Secrétaire général
-------------------------	--------------------

**SECRET**

### EX-YOUGOSLAVIE

MM. LEOTARD et JUPPE font le point de la situation. Au sujet de l'éventualité de la participation des forces aériennes turques au contrôle de la zone d'exclusion aérienne en Bosnie, le Premier ministre et le Président de la République considèrent que cette perspective est très inopportune. La présence des forces turques au sein du dispositif de l'OTAN chargé de cette mission de contrôle serait de nature à entraîner une guerre générale dans les Balkans. Les ministres de la défense et des affaires étrangères doivent faire connaître le point de vue très ferme de la France sur ce point. De toute façon, l'entrée des forces turques dans le dispositif de l'OTAN relève d'une décision politique qui doit être traitée sur le plan politique au niveau le plus élevé.

### RWANDA

M. JUPPE fait le point de la situation. La menace du FPR ne s'est pas intensifiée depuis la semaine dernière. Le Président de la République acquiesce à la demande de M. ROUSSIN qu'une mission légère Etat-major des armées - Coopération soit envoyée sur place pour définir les conditions d'emploi de nos forces.

Il est d'accord pour que nous nous bornions, en l'état, à préparer le renforcement de notre détachement à Kigali qui compte deux compagnies seulement.

### CAMBODGE

Après exposé de MM. JUPPE et LEOTARD, le Président de la République exprime son pessimisme sur l'évolution prévisible de la situation. Les hostilités vont probablement reprendre entre les troupes régulières de Hun Sen et les Khmers rouges. Il faut prévoir de regrouper celles de nos troupes qui sont dispersées en détachements de très faibles effectifs.

**SECRET**

En conclusion, le Président de la République fait part de son souhait de ne pas pérenniser ce conseil restreint hebdomadaire, bien que la situation dans l'ex-Yougoslavie puisse justifier encore sa réunion.

Le Premier ministre propose que la décision de tenir le Conseil restreint soit prise en fonction des résultats de la réunion tenue tous les Mardis, au niveau des collaborateurs.

Par ailleurs, il ressent la nécessité, pour son information personnelle, de faire le point sur les engagements des forces françaises en dehors du territoire national.

Aj. plusieurs avant<sup>3</sup> Août 93